

Guide des modalités de collecte pour la Ligue contre le cancer - Comité du Val d'Oise

Vous souhaitez organiser une collecte de fonds au profit de la Ligue contre le cancer - Comité du Val d'Oise ? C'est une excellente initiative, et nous vous remercions de votre engagement ! Ce document vous présente les différents types de collecte que vous pouvez mettre en place, ainsi que les options pour collecter des dons.

Les types de collecte que vous pouvez organiser

- **Collecte avec contrepartie :**
 - Manifestation avec collecte au profit de la Ligue contre le cancer (par exemple : Color Run, course rose, marche, relais, etc.)
 - Vente au profit de la Ligue
- **Collecte de dons libres**

Les options pour collecter

1. Collecte avec contrepartie

Si votre collecte implique une contrepartie (vente de produits, participation à une course, etc.) :

- Les montants **ne donnent pas droit à un reçu fiscal** pour les donateurs, car il y a un échange de biens.
- Ce type de collecte peut se faire de deux manières :
 - **Encaissement direct par votre structure** : Si vous choisissez d'encaisser les fonds directement, vous devrez ensuite nous remettre les montants à la fin de la collecte.
 - **Via la plateforme HelloAsso** : Vous devez **nous contacter en amont** pour que nous puissions vous accompagner dans la création d'une page de collecte associée à notre compte HelloAsso. Les montants seront alors collectés et reversés par la plateforme HelloAsso.

2. Collecte de dons

- **En ligne via notre plateforme dédiée**

Nous mettons à votre disposition un **outil de collecte en ligne**.

Votre structure peut créer une page de collecte personnalisée sur notre plateforme sécurisée :
<https://collecter.ligue-cancer.net/>

Au moment de la création de la page, veuillez choisir le "**Comité du Val d'Oise**" comme comité d'affectation. Vous pourrez ensuite personnaliser votre page avec vos propres messages et images pour motiver les donateurs.

Une fois créée, votre page est facilement partageable via les réseaux sociaux, e-mail, etc.

Chaque donateur recevra un **reçu fiscal par e-mail sous 24 à 48 heures**, ce qui leur permettra de bénéficier d'une déduction fiscale.

- **En mains propres (espèces et chèques)**

Si des dons sont collectés en espèces ou par chèque avec demande de reçu fiscal, il est impératif de :

- tenir un tableau recensant les coordonnées des donateurs concernés (nom, prénom, adresse, montant du don) ;
- transmettre les chèques ainsi que le tableau associé au Comité.

⚠ Si votre structure encaisse les chèques, vous devez impérativement adresser par e-mail au Comité le tableau recensant les coordonnées des donateurs (mentionnés ci-dessus). *En l'absence de réception de ce tableau complet par e-mail, nous ne serons pas en mesure de délivrer de reçus fiscaux.*

Informations importantes

Les structures qui organisent une collecte, qu'elle soit avec ou sans contrepartie, ne peuvent pas obtenir de reçu fiscal pour les montants collectés.

Nous recommandons vivement de passer par la plateforme HelloAsso pour toute collecte avec contrepartie. Nous pouvons vous accompagner pour la mettre en place dès maintenant, facilitant ainsi la gestion et le suivi de vos collectes.

Pour toute forme de collecte au profit de la Ligue contre le cancer - Comité du Val d'Oise, une convention sera à établir entre votre structure et le Comité.

Veuillez noter que ce sont les structures organisatrices qui sont responsables d'encaisser les fonds lors des différents événements. La Ligue contre le cancer ne procèdera pas à l'encaissement sur place.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et restons à votre disposition pour toute question. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de votre projet de collecte !